

DOSSIER DE PRESSE

Annemasse, le 19 septembre 2015

ANNEMASSE
EN GRAND



Sommaire

Inauguration des infrastructures BHNS le 19 septembre dans le cadre de la semaine de la mobilité

Le BHNS Tango : de nombreux atouts

Un aménagement complémentaire du réseau routier urbain et périurbain

BHNS TANGO – Une étape importante du futur projet multimodal transfrontalier

Annexes

- 1 - Les Bus à Haut Niveau de Service Tango : quelques chiffres
- 2 - Un projet multimodal en réponse à une forte demande de mobilité
- 3 - Annemasse Agglo - une agglomération transfrontalière spécifique

Le Bus à Haut Niveau de Service Tango

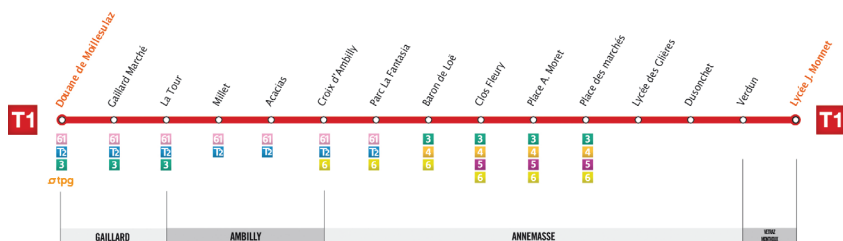
Inauguration des lignes T1 et T2 le 19 septembre dans le cadre de la semaine de la mobilité.



Les deux lignes seront inaugurées le 19 septembre à 11h en présence de M. Christian Dupessey, Conseiller Régional, Président d'Annemasse Agglo et Maire d'Annemasse, de M. Denis Duvernay, Vice-Président du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de M. François Longchamp, Président du Conseil d'Etat du Canton de Genève, M. Kjelsen, Ambassadeur, Chef Coopération transfrontalière, Département fédéral des affaires étrangères et de Mme Isabelle Dorliat-Pouzet, Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois.

La mise en service de ces lignes T1 et T2 s'inscrit dans la politique de mobilité menée par Annemasse Agglo depuis 2009. Les axes de cette politique sont, d'une part, la réalisation de grands projets de transports en commun structurants au sein de l'Agglomération et à l'échelle du Grand Genève et, d'autre part, la fluidification du réseau routier. Une politique de mobilité durable visant à réduire l'impact de la circulation automobile et à améliorer la qualité de l'air au niveau du territoire transfrontalier.

La ligne T1 - Lycée Jean Monnet – Douane de Moëllensulaz relie les communes de Vétraz-Monthoux (depuis le P+R Monnet), d'Annemasse, d'Ambilly et de Gaillard.



La ligne T2 - Gaillard Fossard - Altéa dessert Gaillard, Ambilly, Annemasse et Sagare, Ville la Grand jusqu'au P+R Chasseurs à Juigny.



Ces deux lignes desservent les quartiers de vie et bassins d'emplois les plus denses de l'agglomération d'Annemasse. Leurs 16 arrêts permettent de rejoindre rapidement les lycées, principaux bâtiments administratifs et publics, centres culturels, sportifs. Au total, 9 Bus à Haut Niveau de Service Tango sont aujourd'hui opérationnels, assurant une fréquence optimale.

Trois habillages de couleurs différentes illustrent leurs principaux atouts. Ils visent à informer les usagers et les encourager à opter pour le bus, valoriser la politique de mobilité mise en œuvre par Annemasse Agglo et en démontrant les premiers bénéfices.

L'objectif de cette politique est avant tout de renforcer l'écocomobilité au sein de l'agglomération et du territoire afin de modérer la circulation automobile et ses conséquences sur l'environnement et le cadre de vie.



Le Bus à Haut Niveau de Service Tango : de nombreux atouts

La mise en service de ces deux lignes Tango permet de satisfaire 15 000 salariés et plus de 8 000 scolaires sur Annemasse Agglo, ainsi que 12 000 frontaliers. Tous bénéficient des nombreux atouts du BHNS. Sur 7,5 km de tracé, dont 40% de voies réservées, avec priorité aux carrefours, le BHNS Tango améliore la desserte en transport en commun de l'agglomération annemassienne et constitue une parfaite alternative aux véhicules individuels privés.

Des bus plus rapides

Grâce aux voies réservées et aux vingt carrefours prioritaires, la vitesse commerciale est comprise entre 19 km/h et 22 km/h selon le sens, ce qui en fait le moyen de transport le plus rapide, même aux heures de pointe. Il permet de rejoindre en 16 minutes la Gare d'Annemasse depuis Altéa et en 10 minutes le Lycée Jean Monnet depuis le centre-ville. Et, toujours grâce aux voies réservées, ces temps de parcours sont fiables, quelles que soient les conditions de circulation.

Plus fréquents

La fréquence de Tango est aujourd'hui de 15 minutes et sera, dans sa configuration finale, augmentée jusqu'à 9 minutes. Le service est opérationnel de 5h30 à 22h30.

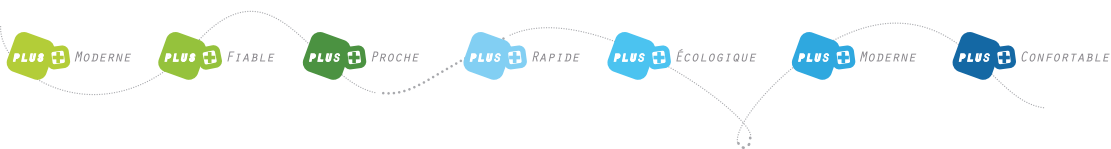
Plus confortables

Tout neufs et de dernière génération, ces bus offrent aux usagers la possibilité de s'octroyer un moment de détente, d'éviter le stress des embouteillages, de gagner en temps et sécurité.

Plus accessibles

Les stations sont équipées d'abris plus longs permettant d'accueillir davantage de voyageurs. Bancs, poubelles, appui vélo, totem lumineux et mât d'éclairage les rendent plus fonctionnels.

Les bus ont été conçus pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Ils sont équipés de palettes pour leur permettre un accès plus facile et les quais satisfont aux normes d'accessibilité en vigueur.



Offrant davantage de services

Des bornes d'informations voyageurs équipent les arrêts et informent les usagers en temps réel des horaires de passage. Géré en direct par les TPG (via un contrat de prestation de service) ce système permet de garantir l'efficacité du réseau au niveau transfrontalier. Dans le bus, des annonces sonores et visuelles indiquent la destination et le prochain arrêt.



Un aménagement complémentaire du réseau routier urbain et périurbain

Afin de parfaitement intégrer ces nouvelles lignes ainsi que les futures infrastructures de transport et de fluidifier le trafic des Bus Tango, le réseau routier a bénéficié de nombreuses améliorations notamment sur Annemasse et Ville-la-Grand :

Des parkings relais pour les automobilistes

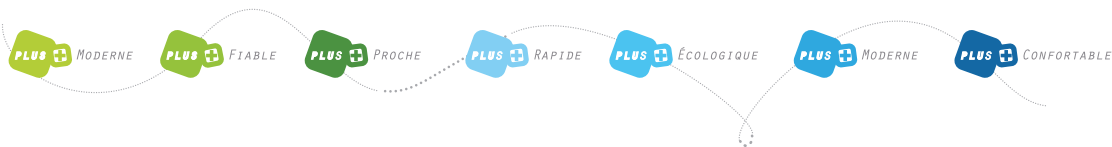
Dès 2017, 2 parkings relais (P+R), situés au rond-point des Chasseurs à Juvigny, à proximité de la zone d'activité Altéa et au lycée Jean Monnet à Annemasse, offriront aux automobilistes la possibilité de laisser leur véhicule aux portes de l'agglomération annemassienne. Ils pourront ainsi accéder au centre-ville d'Annemasse ou jusqu'à Genève en utilisant uniquement les transports en commun. Le bénéfice, pour eux, est une économie de temps et d'argent et, pour l'agglomération, une réduction de la pollution.

Une sécurité accrue du réseau

La construction d'un giratoire au carrefour des Cheneviers, route de Thonon, jusqu'alors l'un des plus dangereux de l'agglomération, a permis de sécuriser et de fluidifier un accès à la zone de Ville-la-Grand. La réalisation de la 2X2 voies qui relie Annemasse à Thonon-Les-Bains depuis le P+R des Chasseurs s'inscrit dans cette même volonté de renforcer la sécurité du réseau.

Un cadre de vie amélioré

Les travaux liés à l'installation des lignes BHNS Tango ont permis de réaménager les rues et leurs abords (plantation d'arbres, fleurissement, réfection des trottoirs, nouveau mobilier urbain, etc.), avec un impact direct sur un cadre de vie plus moderne et agréable.



Un cœur de ville plus attractif

La ceinture urbaine qui contourne le centre-ville d'Annemasse, le changement de sens de circulation et l'ouverture de plusieurs parkings, couplés à la mise en service des deux lignes Tango permettent aux habitants et riverains de se réapproprier le centre-ville. Ils redécouvriront plus sereinement, grâce aux voies piétonnes, le cœur de la ville, ses commerces et sites clés, en toute sécurité, en limitant la pollution et les nuisances sonores.



Une étape importante du futur projet multimodal transfrontalier

Les deux lignes T1 et T2 s'inscrivent à terme dans un schéma de transport plus global à l'échelle du Grand Genève, donnant la priorité aux modes de transports doux pour une mobilité durable au sein du territoire. La Confédération Suisse a donc souhaité apporter sa contribution et a signé le 17 février 2015 une convention de versement de crédits. Elle cofinance la réalisation de ces lignes Tango, une première et une nouvelle pierre vers la réalisation – à terme – d'une organisation cohérente des modes de déplacements sur le territoire. L'ensemble des infrastructures de transport en cours de construction vise une meilleure utilisation des transports en commun, associant à la colonne vertébrale que représente le CEVA, un maillage de lignes de tramway et de BHNS Tango.

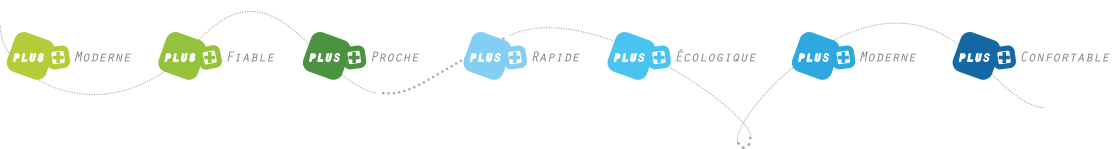
Le CEVA, désormais Léman Express

À terme, Tango sera directement relié au futur CEVA, à la gare d'Annemasse, donnant ainsi la possibilité de rejoindre la Gare de Cornavin en moins de 30 minutes depuis Altéa. Le CEVA (Cornavin - Eaux-Vives - Annemasse), véritable RER transfrontalier, récemment baptisé Léman Express, est un projet de liaison entre les réseaux ferroviaires du Canton de Genève et de la Haute-Savoie, permettant aux habitants du Grand Genève de relier Annemasse au centre de Genève en moins de 20 minutes avec un train toutes les 10 minutes en période de pointe.

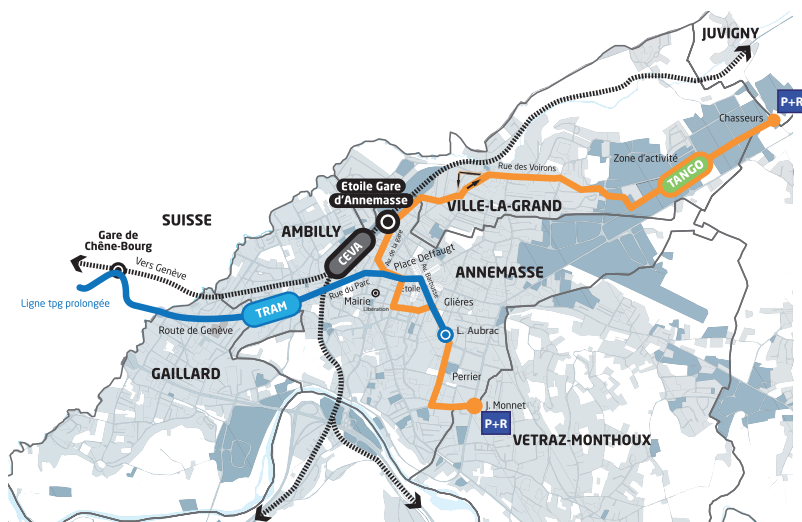
Lors de sa mise en service prévue fin 2019, il aura des répercussions positives sur les autres lignes de Haute-Savoie : une fréquence de 30 minutes au lieu de 2h vers Thonon/Evian, La Roche-sur-Foron, Bellegarde ou Annecy.

Le Tramway

Le prolongement de la ligne 12 du tramway genevois de la douane de Moëllensullaz, à Gaillard jusqu'au quartier du Perrier, en passant par le centre d'Annemasse, prévu pour 2019 renforcera l'offre de transports en commun et permettra de relier les centres-villes d'Annemasse et de Genève en complément du CEVA.



Associé au Léman Express et au BHNS Tango, il renforcera donc la performance des modes de déplacements alternatifs à la voiture en termes de rapidité, fiabilité et sécurité vers les zones d'emplois et les quartiers les plus denses. Il continuera à structurer le territoire urbain formé avec Genève, d'améliorer le cadre de vie au sein des territoires traversés et en sera un vecteur d'aménagement.



Création d'une Maison de la Mobilité

Hébergée, à horizon 2017, face à la gare d'Annemasse, au sein de l'Office de Tourisme, son objectif sera d'informer, d'accompagner et faire évoluer les habitants et pendulaires vers une mobilité plus durable, en les renseignant sur l'ensemble des services de transports alternatifs à la voiture.

Pôle d'Echange Multimodal (PEM)

La gare d'Annemasse deviendra à terme ce pôle. Elle sera cœur des déplacements de l'agglomération et permettra de faciliter les échanges entre les différents modes de transport. Autour de la gare, le futur centre urbain « Étoile Annemasse-Genève » sera composé de logements, d'un quartier d'affaires d'envergure internationale, d'un pôle « universitaire », d'un parc hôtelier, de restaurants, de commerces, d'équipements.

Le Bus à Haut Niveau de Service Tango : quelques chiffres

Fréquentation à la hausse

Depuis la mise en service du BHNS, la TAC (réseau de transport d'Annemasse) a encore enregistré une fréquentation en hausse de 7% entre 2013 et 2014, preuve que Tango répond à un besoin de la population, en particulier pour ses déplacements pendulaires (salariés ou étudiants).

Les aménagements réalisés ont permis sur la ligne T1 un gain de temps de 29% par rapport à 2012, avec, à terme, un potentiel de gain supplémentaire de 20%. Sur la ligne T2, ce gain est de 7% par rapport à 2012, avec un potentiel de gain d'encre 9%.

Des chiffres encourageants

Le réseau TAC - dans son ensemble - a enregistré une fréquentation en hausse de 10%, soit 167 000 voyages supplémentaires sur la période septembre-décembre 2014 par rapport à la même période 2013.

Sur cette même base de comparaison, la ligne T1 a enregistré 53 000 voyages supplémentaires et la ligne T2 41 000.

L'objectif, à terme, est de multiplier par 3 la fréquentation des transports en commun, ce qui permettra de diminuer de 7 millions de kms les trajets réalisés en voiture chaque année, soit 4 000 véhicules en moins chaque jour sur les routes et 3 000 tonnes d'émissions de CO2 en moins par an.

Coût et financement du projet

Le coût total de Tango est de 21,3 M€. Son financement est assuré par :

- Le Conseil Départemental de Haute-Savoie, à hauteur de 7,9M€ (37,1%) ;
- Annemasse Agglo, à hauteur de 7,1M€ (33,4%) ;
- La Confédération suisse prend en charge 15,3% du projet avec un financement de 3,3M€, dans le cadre du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois n°1 ;
- L'Etat, à hauteur de 2M€ (9,4%) ;
- La Ville d'Annemasse, à hauteur de 0,7M€ (3,6%) ;
- La Région Rhône-Alpes, à hauteur de 0,2M€ (1,2%).

De surcroît, depuis 2011, Annemasse Agglo a investi plus de 4 millions d'euros dans l'achat de 9 nouveaux bus Tango, plus confortables et moins polluants.

Un projet multimodal en réponse à une forte demande de mobilité

Le territoire d'Annemasse Agglo connaît depuis plusieurs années, de par sa position géographique transfrontalière, génératrice de dynamisme économique, une forte croissance démographique, des déplacements en hausse et des flux automobiles de plus en plus importants.

L'attractivité de Genève génère en effet une augmentation des mouvements pendulaires saturant les axes routiers urbains et périurbains sur des durées allongées : 550 000 passages quotidiens à la frontière (+ 20% en 10 ans), 79% des usagers de l'agglomération circulant seuls dans leur véhicule et 1.2 personnes / véhicule en direction de Genève*.

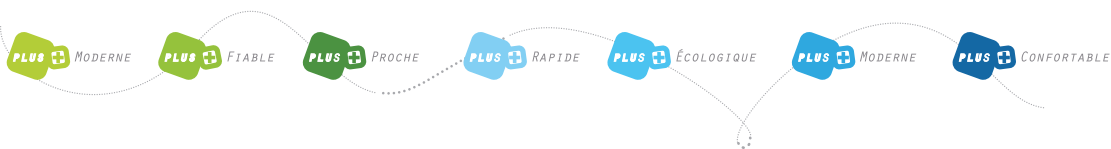
Afin de contenir l'augmentation massive des demandes de mobilité, Annemasse Agglo a initié dès 2009 une politique de mobilité à travers son Plan de Déplacements Urbains (PDU) dont les objectifs principaux sont le développement de transports en commun et modes doux (BHNS, tramway...) et l'amélioration du réseau routier existant pour la bonne intégration des nouvelles infrastructures.



Les objectifs de cette politique mobilité visent plusieurs objectifs : tripler l'utilisation des transports en commun ; faciliter et encourager leur usage grâce à une offre de nouvelles solutions et nouvelles dessertes ; offrir à 80% des habitants des trajets de moins de 20 minutes du centre-ville d'Annemasse ou d'une gare Leman-Express et leur permettre de réaliser des gains de temps de parcours de l'ordre de 20% à 30% dans la partie urbaine de l'agglomération et supérieurs à 30% pour la partie périurbaine.

Cette politique mobilité s'insère en outre dans les objectifs du Plan Climat qui vise à réduire la pollution environnementale.

* Enquête 2008



Annemasse Agglo - une agglomération transfrontalière spécifique

Annemasse-Agglo, 85 000 habitants, est au cœur du bassin transfrontalier genevois qui épouse toute la partie sud-ouest du Léman et correspond à l'agglomération franco-valdo-genevoise. Ce bassin, véritable métropole, compte une population de plus de 946 000 habitants et plus de 450 000 emplois.

Le cœur urbain d'Annemasse Agglo dispose d'une continuité urbaine directe avec Genève malgré la présence de la frontière. Le territoire est situé au carrefour d'axes majeurs de communication (autoroutes, voie rapide, étoile ferroviaire) mais il est inséré dans un environnement contraint avec une position « d'entonnoir » pour les flux vers Genève. Le réseau routier est surchargé avec 550 000 personnes qui traversent chaque jour la frontière du Canton de Genève. Tous modes confondus, les déplacements ont augmenté de 20% entre 2002 et 2011. Seuls 16 % sont réalisés en transports en commun.

Le territoire a longtemps connu une croissance urbaine éparpillée, mais le SCOT a permis progressivement de mettre en place un aménagement urbain différent, beaucoup plus polarisé sur les centres urbains, plus favorable au développement des transports en commun et des modes doux. Ce développement est plébiscité par les responsables de la mobilité Annemasse Agglo et de l'Etat de Genève qui souhaitent offrir au Grand Genève une alternative au tout automobile et agissent pour la mise en œuvre d'une mobilité durable, source de confort et sérénité pour l'ensemble des habitants.



CONTACTS PRESSE

Marie-Line Cancel
+ 33 (0)6 16 29 54 00

Jean-Marc Borredon
+ 33(0)6 33 10 15 10